



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médicaments génériques

Question écrite n° 105765

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les conséquences économiques liées à la délocalisation par les laboratoires français de la production des médicaments génériques. Grâce aux campagnes des pouvoirs publics encourageant le recours aux médicaments génériques, la part des génériques consommés ne cesse de croître et représente aujourd'hui 10 % du marché des médicaments remboursables. En même temps, les laboratoires français fabriquant les génériques pratiquent l'externalisation de cette production vers des entités situées à l'étranger, ce qui se traduit inmanquablement par un impact négatif sur l'emploi en France. Par conséquent, il souhaiterait savoir si le Gouvernement dispose des données permettant de quantifier la perte effective d'activité subie par l'économie française au cours des vingt dernières années du fait de l'externalisation de la production des génériques pratiquée par les laboratoires.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105765

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3877

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)